



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
12/12/2022

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7

L'An Deux Mille Vingt Deux, le douze décembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 6 décembre 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 28
Abstention : 1
Contre :

Présents : MM Bayle, Buard, Chabaud, Diatta, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Bornes (pouvoir à Mme Valla), M. Boukal (pouvoir à M. Chabaud), M. Chezeau (pouvoir à Mme Bayle), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Faure-Pinault (pouvoir à M. Jouve), M. Laville (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire : M. Jacques Chabaud

Objet : Questions Financières Diverses

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

DÉCIDE le remboursement des visites médicales poids lourd à Monsieur Valéry PERIÉ, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe et à Monsieur Nicolas MOULET, Adjoint Technique, pour un montant de 36 € chacune.

DÉCIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 250 € à l'association LTOTT (Le Teil Oasis Tennis de Table), qui pour la première fois de son histoire s'est rendue aux championnats de France Vétérans à Saint-Dié-des-Vosges du 16 au 18 avril 2022.

DÉCIDE l'annulation du titre 811 exercice 2021 d'un montant de 248539 € relatif à un double encaissement. Cet annulatif fera l'objet d'une imputation au compte 673 exercice 2022.

ACCEPTE le remboursement Allianz de 3249,40 euros relatif au sinistre du 13 juillet 2022, dégâts sur un candélabre et sur une caméra de surveillance.

ACCEPTE le remboursement Allianz de 979,47 euros relatif au sinistre du 13 juillet 2022, dégâts sur un véhicule appartenant à la commune.

AUTORISE l'acquisition du véhicule Peugeot Partner Premium Immatriculation ES 851 YX sous contrat Crédit-Bail CREDIPAR 10402742940/1, par levée d'option d'achat de 141.30 euros TTC.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Olivier PEVERELLI

Jacques CHABAUD

Certifié conforme

N° 122

